

Modalités du Concours de Fleurissement

Le Ban-Saint-Martin, commune récompensée par deux fleurs au concours national des villes et villages fleuris, organise son premier concours de fleurissement, pour encourager les habitants à participer à la qualité de vie de notre cité.

Pour cette première édition, la ville récompensera les amateurs de jardinage souhaitant concourir dans trois catégories :

- ♣ les maisons avec jardin (visibles depuis la voie publique) ;
- ♣ les façades (décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons) ;
- ♣ les terrasses, cours et jardinets (espaces trop réduits pour être considérés en jardin).

Le système de notation prendra en compte les éléments suivants :

- ♣ **l'harmonie visuelle** : niveau de fleurissement, association de plantes vivaces et annuelles, variété des couleurs.
- ♣ **la variété des plantations** : arbustes, plantes grimpantes, rosiers, herbes aromatiques,...
- ♣ **la préservation de l'environnement** : choix des contenants, récupération de l'eau, utilisation de techniques valorisant le développement durable, utilisation de compost ou paillage,...



La tournée de notation des participants par catégories aura lieu du 1^{er} au 7 Juillet 2021.

Sous la responsabilité du Maire, le jury sera composé des membres des commissions municipales chargées de la communication et de l'environnement, ainsi que par des membres des services techniques de la ville.

Des bons d'achat de 100, 75 et 50 euros, à valoir chez *Cathelin Fleurs*, récompenseront les trois premiers de chaque catégorie. Pour tous les autres participants inscrits, une plante sera offerte l'année suivante, pour participer au fleurissement de l'édition 2022 du concours.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera à la rentrée (dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront) et apparaîtront dans le numéro d'Automne du BIM.

Ce concours gratuit est réservé aux particuliers, sur inscription préalable obligatoire avant le 21 Juin 2021. Remise du bulletin à l'accueil de la mairie, ou par mail mairie@ban-saint-martin.fr

Bonne chance !

* Chaque participant inscrit recevra gratuitement du compost, distribué lors du marché hebdomadaire, les vendredis 18 et 25 Juin 2021, sur le parking du Ru-Ban.

Merci de rapporter vos contenants pour le transport (bacs, seaux, sacs,...).

Bulletin d'inscription

Pour participer, les espaces doivent impérativement être visibles depuis la rue. Remise du bulletin à l'accueil de la mairie, ou par mail mairie@ban-saint-martin.fr, avant le 21 Juin 2021.

NOM et Prénom :

.....

.....

Adresse complète :

.....

.....

Complément utile (étage / n° d'appartement / entrée
immeuble /localisation exacte) :

.....



Téléphone :

Courriel :

Catégorie de participation :

- Maison avec jardin
- Façades (décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons)
- Terrasses, cours et jardinets (espaces trop réduits pour être considérés en jardin)

Merci de préciser éventuellement les techniques de jardinage utilisées en faveur de l'environnement (contenants recyclés, nichoirs, bac à compost, récupérateur d'eau,...) :

.....

.....

.....

Date : / / 2021

Signature :